

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2022 – 2030

« Propulser Saint-Jérôme comme capitale nationale de l'électrification des transports et ouvrir la voie à l'innovation, en mettant à profit ses talents, sa culture entrepreneuriale et son patrimoine bâti distinctif. »

Marc Bourcier

Marc Bourcier
Maire de Saint-Jérôme





Table des matières

Mot du maire.....	4
Mot des présidents de la commission conjointe.....	5
Orientations de la Ville de Saint-Jérôme.....	6
La Centrale des affaires.....	8
Portrait économique	10
Productivité.....	10
Scolarisation.....	12
Démographie et qualité de vie	13
Richesse collective et foncière.....	16
Cadre stratégique.....	17
Objectifs 2030	18
Grands chantiers.....	19
Zones industrielles.....	20
Centre-ville élargi.....	22
Entrepreneuriat et innovation	26
Talents et qualité de vie.....	28
Électrification des transports	32
Collaborateurs	35

Mot du maire

Après plusieurs mois de travail, c'est avec plaisir que nous présentons la stratégie de développement économique 2030, soit un plan qui guidera l'administration municipale et les élus pour les prochaines années, en concordance avec nos priorités économiques pour le territoire. Cette stratégie s'inscrit en toute cohérence avec l'approche intégrée de développement durable que nous avons adoptée en mai 2022, qui vise à préserver un environnement naturel et bâti harmonieux, une population saine ainsi qu'une économie prospère.

Ville-centre des Laurentides, 14^e ville en importance au Québec et capitale nationale de l'électrification des transports, Saint-Jérôme se positionne avantageusement grâce aux entreprises innovantes qui ont déjà choisi de s'y implanter et grâce à l'offre de terrains industriels et commerciaux prêts à accueillir les projets entrepreneuriaux.

Avec le développement d'un nouveau parc industriel de près de trois millions de pieds carrés, le quartier d'Innovation industrielle (QII), Saint-Jérôme renforce son rôle de chef de file dans les secteurs d'avenir, notamment celui du transport innovant.

Pour ce faire, notre Service du développement économique et de l'électrification des transports accompagne les partenaires d'affaires qui souhaitent s'établir sur notre territoire et soutient les entreprises jérômiennes dans leur croissance, en privilégiant les cinq grands chantiers d'intervention suivants : les zones industrielles, le centre-ville élargi, l'entrepreneuriat et l'innovation, le talent et la qualité de vie et finalement, bien sûr, l'électrification des transports.



À terme, nos actions nous permettront de renforcer la position de Saint-Jérôme comme pôle économique régional, tout en offrant à nos citoyens une ville dynamique, à échelle humaine et où il fait bon y vivre.

La concertation et la collaboration avec nos différents partenaires constituent la clé d'un développement économique fort. En ce sens, au cours des derniers mois, nous avons consulté les différents acteurs économiques de la région afin de présenter une stratégie de développement économique porteuse, qui fait l'objet d'un large consensus au sein de la communauté.

Ensemble, faisons de Saint-Jérôme une cité de possibilités et d'affaires où il fait bon vivre, étudier, travailler, prospérer et dont nous serons fiers.

A handwritten signature in blue ink that reads "Marc Bourcier". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Marc Bourcier
Maire de Saint-Jérôme

Mot des présidents de la commission conjointe

Avec une équipe dévouée au Service du développement économique et de l'électrification des transports et une vision intégrée du développement du territoire, plus que jamais, Saint-Jérôme se positionne comme destination d'affaires incontournable.

Sans contredit, cette stratégie nous permettra de mieux nous adapter aux défis d'aujourd'hui et de demain afin de continuer de propulser Saint-Jérôme comme terreau fertile pour les entreprises innovantes et les entrepreneurs.

Grâce au développement harmonieux de nos zones industrielles, nous serons en mesure d'accueillir les partenaires d'affaires au cœur de notre quartier d'Innovation industrielle, le QII, en misant sur les créneaux d'avenir comme l'électrification des transports, les matériaux composites, les technologies environnementales, l'aéronautique, les sciences de la vie, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'intelligence artificielle. Avec ce quartier, nous élaborons une vision novatrice du développement de notre territoire. Stratégiquement positionné, le QII proposera à terme un milieu de vie dynamique mixte, qui intégrera à la fois un pôle d'emplois de qualité ainsi que tous les services de proximité à même le secteur comme des écoles, une garderie, des commerces et l'accès à une piste cyclable.

Dans le contexte compétitif dans lequel nous évoluons, il nous faut faire preuve de créativité pour assurer la prospérité économique de la Ville. Avec cette stratégie, nous mobilisons l'ensemble des services de la Ville et les partenaires afin de répondre aux défis de mobilité, de recrutement de la main-d'œuvre qualifiée, d'offre de logement et de densification. Nous proposons ainsi une vision unifiée pour la concrétisation de projets porteurs.



Dominic Boyer

Conseiller municipal
Président de la commission du développement économique et des finances



Martin Pigeon

Conseiller municipal
Président de la commission de l'électrification des transports

Orientations de la Ville de Saint-Jérôme

Approche intégrée de développement durable

En mai 2022, le maire de Saint-Jérôme Marc Bourcier a dévoilé la nouvelle approche de développement durable qui guidera les décisions du conseil municipal pour les prochaines années. Elle vise entre autres à mettre en place ou à préserver un environnement naturel et bâti sain ainsi qu'à assurer une prospérité économique.

Cette nouvelle approche est inspirée par les trois grands piliers du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social. Désormais, les décisions de la Ville de Saint-Jérôme favoriseront la viabilité et la durabilité des ressources du milieu et elles devront faire en sorte que les générations futures pourront continuer de prospérer et de s'épanouir sur le territoire.

Ces orientations, adoptées par les élus, guideront autant l'administration municipale que les partenaires du développement immobilier dans la priorisation des projets.

Elles se déclinent en six axes :

- 1 La revitalisation et le développement du centre-ville de Saint-Jérôme;
- 2 Le développement du Pôle régional de la santé (Programme particulier d'urbanisme - PPU);
- 3 Le développement des secteurs industriels;
- 4 Le développement des secteurs commerciaux;
- 5 Les projets permettant de boucler les rues existantes ou d'améliorer le niveau de service ou la résilience des réseaux d'aqueduc, d'égout et de circulation existants;
- 6 Les projets situés sur des terrains desservis par les infrastructures existantes qui ne nécessitent aucune modification.

Ces orientations conduiront, par ailleurs, à l'adoption des prochains plans d'urbanisme et de mobilité. Le souhait du conseil municipal et de l'administration de Saint-Jérôme est de développer et d'aménager le territoire en fonction des impératifs techniques et du cadre financier, mais aussi, des responsabilités sociales et environnementales inhérentes à l'étalement urbain et aux changements climatiques.

Approche basée sur les piliers du développement durable

La Ville de Saint-Jérôme adopte ainsi une véritable approche intégrée et structurante de développement durable. Celle-ci vise principalement à favoriser la prise en compte des défis actuels, comme les changements climatiques ou la précarité de certains groupes de la population, et à attirer davantage d'acteurs économiques sur le territoire. Forte de son désir de répondre aux principes qui guident le développement durable, la Ville de Saint-Jérôme a déjà mis en place des mesures propres à chacun des trois grands piliers qui y sont associés :

Environnement

- Création d'un service dédié à l'environnement;
- Mise en place d'un programme de subventions pour l'achat de véhicules électriques;
- Mise en place d'un programme de subventions pour l'installation d'une borne électrique à domicile;
- Modification au règlement sur l'arrosage;
- Interdiction des sacs en plastique pour la collecte de résidus verts.

Social

- Création de commissions au sein du conseil municipal;
- Adoption d'une nouvelle politique en faveur des personnes âgées (MADA) et de son plan d'action;
- Entente avec l'organisme La Hutte, un hébergement d'urgence, pour lutter contre l'itinérance sur le territoire;
- Création d'une équipe d'intervention spécialisée en violence conjugale et familiale au sein du Service de police.

Économique

- Création du Service du développement économique et de l'électrification des transports;
- Élaboration d'une stratégie de développement économique comportant cinq grands chantiers :
 - Zones industrielles;
 - Centre-ville élargi;
 - Talent et qualité de vie;
 - Entrepreneuriat et innovation;
 - Électrification des transports.

En adoptant cette approche intégrée, la Ville de Saint-Jérôme s'engage à constamment chercher l'équilibre entre les trois piliers du développement durable, de manière à permettre à sa population présente et future de s'épanouir sainement et pleinement.

La Centrale des affaires

En avril 2022, la nouvelle direction de la Ville de Saint-Jérôme s'est positionnée sur ses nouvelles priorités de gestion. Parmi celles-ci, deux grands thèmes ont retenu l'attention, soit la prospérité de la Ville et l'approche client.

Il est devenu primordial d'instaurer une nouvelle philosophie d'affaires visant à offrir un meilleur accompagnement aux entreprises, aux partenaires et aux entrepreneurs du territoire afin de les soutenir dans leur évolution et surtout, les placer au cœur de ses préoccupations.

Différents outils seront développés au cours des prochaines années afin d'améliorer de façon continue les services offerts par les différents intervenants et ainsi pouvoir offrir un meilleur soutien.

L'adoption de cette nouvelle approche teintera tous les chantiers et toutes les actions de la stratégie de développement économique de la Ville. Elle permettra de consolider les liens avec les entrepreneurs et les promoteurs œuvrant sur le territoire, mais aussi de favoriser le déploiement de nouvelles entreprises et de nouveaux projets. Dans les prochaines années, la Ville de Saint-Jérôme deviendra un incontournable pour les entreprises de la région.

La Ville souhaite également devenir un incontournable en matière d'innovation, soit une ville laboratoire. Pour ce faire, elle veut accueillir des organismes et entreprises privées novatrices et faciliter la mise en marché de leurs innovations et solutions durables, plus particulièrement en électrification des transports.

Grandes orientations

1. Offrir un environnement d'affaires agile qui place les partenaires d'affaires au centre des préoccupations de la Ville

Défis

- Améliorer le contexte d'affaires et augmenter la satisfaction des partenaires d'affaires;
- Susciter l'émergence de projets porteurs de richesse sur le territoire de la Ville;
- Offrir des services répondant aux besoins actuels et futurs des partenaires d'affaires.

Actions

- Ouvrir la Centrale des affaires dédiée aux partenaires;
- Accélérer le développement des grands projets et accompagner les partenaires d'affaires dans la réalisation de leur projet;
- Améliorer en continu la structure d'accueil et d'accompagnement;
- Pérenniser des espaces de collaboration entre les partenaires économiques du territoire (ex. : comités Manufac, Connex et des partenaires économiques);
- Sonder régulièrement les partenaires d'affaires sur leurs besoins et valider leur satisfaction sur les services offerts.



2. Promouvoir Saint-Jérôme comme lieu d'affaires et ville laboratoire

Défis

- Inspirer et encourager les partenaires d'affaires à oser rêver d'un plan de croissance;
- Attirer de nouvelles entreprises et une main-d'œuvre qualifiée;
- Faciliter et encourager la réalisation de projets innovants sur le territoire.

Actions

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial;
- Développer et mettre en place des outils de promotion et de communication;
- Actualiser le site web en vue de développer un portail regroupant les services aux entreprises;
- Aider les entreprises et organismes dans la validation technologique ou la démonstration précommerciale d'un produit ou procédé innovant, notamment en électrification des transports.

Portrait économique

Faisant face à un environnement économique compétitif, Saint-Jérôme a plusieurs défis à relever pour accroître sa prospérité et maintenir sa position de capitale régionale. Dans ce contexte, la productivité, la scolarisation, la démographie et la qualité de vie ainsi que la richesse collective et foncière constituent les quatre éléments clés de sa croissance.

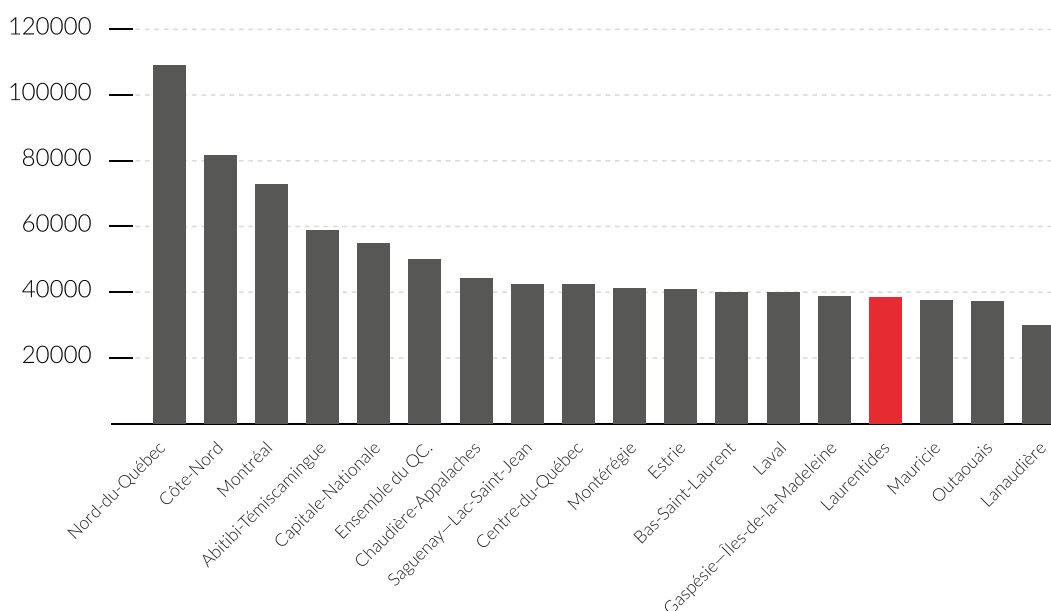
PRODUCTIVITÉ

La productivité est l'ingrédient clé de la prospérité. Elle se mesure notamment par l'investissement en capital physique, humain et social, par l'investissement en technologie et en innovation et par la scolarisation de sa population.

Augmentation du Produit intérieur brut (PIB)

En analysant les principaux indicateurs de productivité, il appert que la région des Laurentides doit faire mieux pour accroître sa richesse collective.

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec ; Statistique Canada ; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

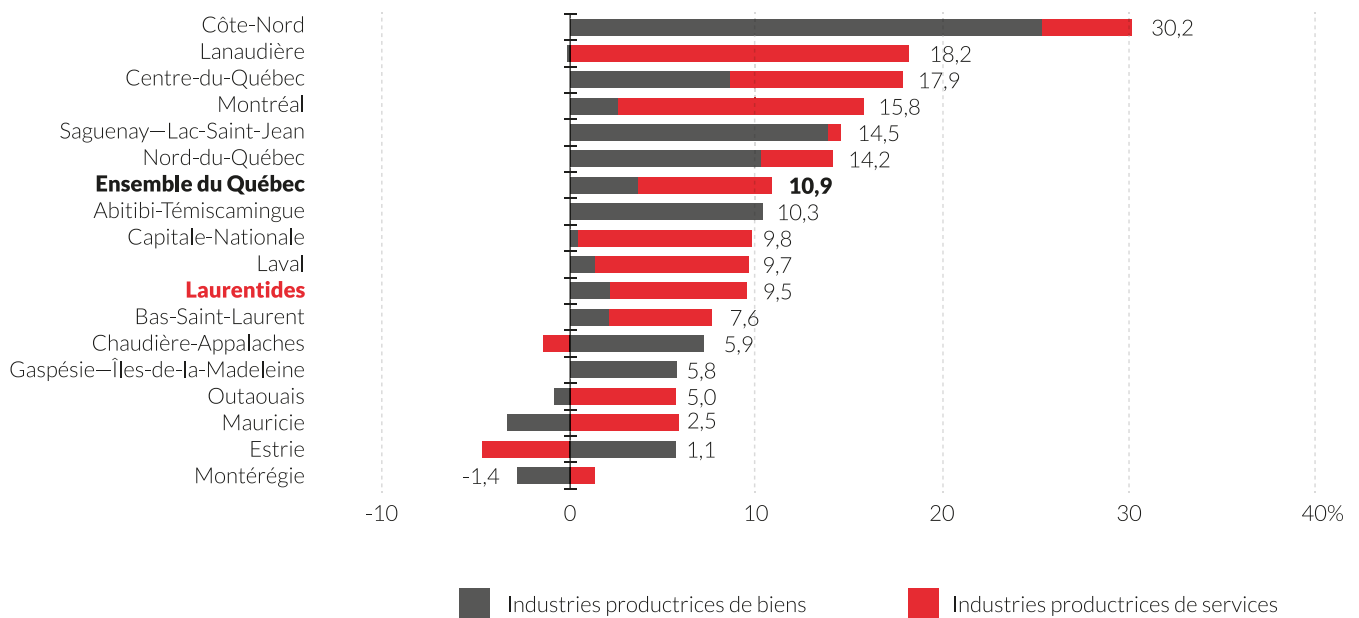
Lorsqu'on regarde le PIB¹ par habitant, soit la mesure de prospérité la plus souvent utilisée, la région des Laurentides sous-performe par rapport aux autres régions. Elle arrive à la 4^e avant-dernière position avec un PIB par habitant de 38 365 \$ en 2019 comparativement à 72 914 \$ pour Montréal et 50 147 \$ pour l'ensemble du Québec. Dans les régions avoisinantes, seule Lanaudière (29 900 \$) a un PIB par habitant plus bas que celui des Laurentides.

¹ Institut de la statistique du Québec, Panorama des régions du Québec, Édition 2021, p.49.

Des investissements privés bas

En matière de croissance des dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles, la région des Laurentides se situait, selon les intentions pour 2021, sous la moyenne québécoise avec un taux de croissance de 9,5 % par rapport à 2018, tandis que la moyenne provinciale était de 10,9 %.

Variation annuelle des intentions de dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles selon l'industrie, régions administratives et ensemble du Québec, 2021



Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations, Permis de bâtir et Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.





SCOLARISATION

Il existe une corrélation directe entre le taux de scolarisation postsecondaire et la productivité. En effet, un plus haut niveau de scolarité de la main-d'œuvre entraîne une plus grande compétitivité des entreprises. C'est le cas entre autres des grandes villes américaines comme San Francisco, Washington et Boston qui présentent les plus hauts taux de diplomation universitaire en Amérique du Nord. On constate le même phénomène au Canada, où Toronto et Vancouver ont les taux de diplomation les plus élevés et atteignent des taux de richesse plus élevés que Montréal².

Une scolarisation faible

En 2020, la part de la population active âgée de 25 à 64 ans qui détenait un diplôme universitaire s'élevait à 25,9 % pour la région des Laurentides comparativement à 52,5 % pour Montréal, 40,7 % pour Laval et 35 % pour l'ensemble du Québec. Si la performance de Montréal s'explique en partie par la forte présence de personnes immigrantes qui ont un profil plus scolarisé³ et par la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur, il n'en reste pas moins qu'il existe un écart négatif de près de 15 % avec Laval.

Pour Saint-Jérôme, les données du recensement de 2016⁴ indiquent un taux de diplomation universitaire chez les 25-64 ans de 13 % seulement comparativement à 29 % pour le Québec. La Ville doit ainsi composer avec un faible taux de diplomation qui constitue un handicap certain en matière de croissance économique. Un rattrapage s'avère essentiel au cours des prochaines années pour espérer une plus grande productivité et prospérité.

² Communauté métropolitaine de Montréal, Plan métropolitain de développement économique 2015-2020, p.30

³ En 2016, 44 % des personnes immigrantes de 25 à 64 ans vivant au Québec avaient un diplôme universitaire comparativement à 26 % pour les personnes non immigrantes

⁴ Statistique Canada, Recensement 2016

DÉMOGRAPHIE ET QUALITÉ DE VIE

Selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la région des Laurentides sera la championne de la croissance d'ici 2041⁵. La variation projetée serait de +21,3 % entre 2021 et 2041.

Les projections démontrent que la croissance démographique devrait se poursuivre pour Saint-Jérôme. Toutefois, cette croissance augmentera à un rythme inférieur au taux de croissance de la population globale de la province et plus particulièrement à celui de la MRC de La Rivière-du-Nord (dont Saint-Jérôme fait partie) en raison d'une hausse démographique projetée plus soutenue dans les villes avoisinantes⁶.

En 2021, la Ville de Saint-Jérôme comptait 80 213 citoyens⁷. L'objectif de la Ville est d'atteindre le cap des 100 000 citoyens d'ici 2030. Cette croissance démographique lui permettra de maintenir sa part de 60 % de la population totale de la MRC.

Une population vieillissante

La population de Saint-Jérôme est vieillissante. L'âge moyen est passé de 43,5 ans en 2016 à 44,3 ans en 2021 comparativement à 42,1 ans pour la MRC⁸.

Une lecture de la répartition de la population par groupe d'âge démontre que la tranche d'âge des 25-44 ans n'est pas très élevée, qu'elle stagne à 24 % et que les ménages ont peu d'enfants.

Bien que le nombre de ménages sur le territoire ait considérablement augmenté depuis le recensement de 2016, atteignant 37 370 ménages en 2021 (variation positive de 11,09 %), les Jérômiens et Jérômiennes vivent majoritairement seuls (39 %) ou à deux (35 %). La moyenne des ménages est de 2,1 individus⁹.

Avec un objectif de 100 000 habitants d'ici 2030 et avec la volonté de rajeunir sa population, la Ville de Saint-Jérôme devra mettre des mesures en place pour assurer l'attraction et la rétention des jeunes familles et des professionnels de la tranche d'âge des 25-44 ans et pour retenir les étudiants déjà présents sur son territoire.

Répartition de la population par tranche d'âge

Âge	% en 2016	% en 2021
0-14	15 %	16 %
15-24	12 %	10 %
25-44	24 %	24 %
45-64	29 %	27 %
65+	24 %	23 %

Nombres de personnes par ménage

Nombre de personnes	%
1 personne	39 %
2 personnes	35 %
3 personnes	12 %
4 personnes	9 %
5 personnes ou plus	5 %

⁵ Institut de la statistique du Québec, Bulletin sociodémographique, mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021 - 2066

⁶ Projections, Service de développement économique et d'électrification des transports, 2021

⁷ Statistique Canada, Recensement 2021

⁸ Statistique Canada, Recensement 2016 et 2021

⁹ Ibid.

Un revenu médian sous la moyenne

Les revenus des citoyens de Saint-Jérôme sont généralement moins élevés que ceux du Québec avec un revenu total médian des ménages en 2020 de 62 080 \$ (51 454 \$, 2016) comparativement à 72 500 \$ (59 822 \$, 2016) pour le Québec.

Bien que le revenu total médian affiche une hausse de 21 % de 2016 à 2020, les tranches de revenu inférieur (moins de 40 000 \$) comptent le plus grand nombre de ménages jérômiens.

On note aussi un manque à gagner au niveau des salaires médians des particuliers qui est de 38 000 \$ (28 713 \$, 2016) comparativement à 40 800 \$ (31 263 \$, 2016) en 2020 pour le Québec¹⁰.

Selon des estimations pour Saint-Jérôme, les revenus des ménages devront augmenter en moyenne de 17 % et les salaires des particuliers de 10 % pour atteindre la moyenne québécoise, d'où l'importance d'agir sur l'attractivité économique de la Ville, la promotion de l'entrepreneuriat, l'innovation et l'investissement en capital physique et humain.

Un indice de vitalité économique en marche arrière

L'indice de vitalité économique (IVE) permet de mesurer la qualité de vie sur le territoire. Il est composé de trois indicateurs :

- 1 Le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans);
- 2 Le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus);
- 3 Le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans).

Un recul de l'IVE témoigne d'une ville qui voit sa santé économique se fragiliser et qui devient moins attirante aux yeux des résidents potentiels, des professionnels et des entreprises. À l'inverse, la présence d'un large bassin en capital humain est l'un des principaux catalyseurs d'attractivité des villes¹¹.

¹⁰ Statistique Canada, Recensement 2016 et 2021

¹¹ Cirano, Étude des facteurs d'attractivité de la région des Laurentides, Georges A. Tanguay, Jean-Denis Garon, Ingrid Peignier, Nathalie De Marcellis-Warin et Jean-Philippe Meloche, rapport de projet, décembre 2019 et Edward L. Glaeser Albert Sai, The rise of the skilled city, research paper, 2003



Les données les plus récentes sur l'IVE indiquent que la vitalité économique de Saint-Jérôme est en recul depuis plus de 10 ans, passant du 290^e rang des villes du Québec en 2006, au 368^e rang en 2016 et au 370^e rang en 2018 (sur un total de 1 164 villes)¹².

Quoique le rang de Saint-Jérôme, quant à son IVE, soit semblable à celui des villes comparables, on note toutefois que les villes avoisinantes tirent mieux leur épingle du jeu, comme Mirabel et Saint-Colomban qui se placent respectivement au 13^e et 28^e rang.

Villes avoisinantes

Mirabel : 13^e
Saint-Colomban : 28^e
Sainte-Sophie : 99^e
Saint-Hippolyte : 111^e
Prévost : 131^e

Saint-Jérôme
370^e

Villes comparables

Terrebonne : 105^e
Saint-Jean-sur-Richelieu : 248^e
Drummondville : 362^e
Granby : 369^e
Shawinigan : 893^e

Un IVE faible s'explique entre autres par un revenu moindre des ménages sur le territoire et par un taux inférieur de travailleurs dans la population active.

¹² Institut de la statistique du Québec, Indice de vitalité économique des territoires, Édition 2021



RICHESSSE COLLECTIVE ET FONCIÈRE

La valeur foncière uniformisée de Saint-Jérôme a augmenté de plus de 45 % entre 2011 et 2021, pour atteindre 8,7 G\$. Cette hausse est attribuable, en grande partie, à la vitalité de son secteur résidentiel qui dégage une valeur supérieure à 6,5 G\$.

La valeur foncière du non résidentiel, qui comprend notamment les secteurs manufacturier, industriel et commercial (1,36 G\$), est somme toute modeste en comparaison du résidentiel¹³.

Développer le secteur industriel

La richesse foncière permet entre autres de mesurer la capacité de la ville à générer des revenus de taxes qui serviront au financement des services octroyés aux résidents, et donc à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire. La Ville de Saint-Jérôme gagnera à encourager les investissements dans le secteur non résidentiel afin d'accélérer et de diversifier sa base de revenus fonciers.

Il sera important pour la Ville d'intervenir dans l'aménagement du territoire afin de développer le secteur industriel. Avec un taux de disponibilité des terrains industriels de 0,4 % au premier trimestre 2022¹⁴ et un vaste inventaire de terrains à viabiliser, Saint-Jérôme a un avantage concurrentiel dans ce secteur, qui représente un énorme potentiel de création de richesse.

Mises en chantier

La Ville de Saint-Jérôme doit tirer profit de la rareté des terrains industriels et mettre en chantier de grands projets afin d'améliorer sa vitalité économique et sa richesse collective.

¹³ Ville de Saint-Jérôme, Service des finances

¹⁴ Ville de Saint-Jérôme, Service du développement économique et de l'électrification des transports – Évaluation immobilière basée sur les données de CBRE

Cadre stratégique

Mission

Le Service du développement économique et de l'électrification des transports a pour mission d'accroître la prospérité de Saint-Jérôme en démarchant et accompagnant les partenaires d'affaires qui souhaitent s'implanter ou croître sur son territoire. En plus de stimuler le développement dans les secteurs industriel, institutionnel, commercial et résidentiel, le service a le mandat de favoriser tout spécialement les investissements et l'innovation dans les secteurs d'activité liés à l'électrification des transports.

Le Service du développement économique et de l'électrification des transports entend offrir un environnement d'affaires agile qui place les partenaires d'affaires au centre des préoccupations de la Ville. Il entend aussi promouvoir Saint-Jérôme comme lieu d'affaires et ville laboratoire.

Vision

Propulser Saint-Jérôme comme capitale nationale de l'électrification des transports et ouvrir la voie à l'innovation, en misant sur ses talents, sa culture entrepreneuriale et son patrimoine bâti distinctif.

GRANDS CHANTIERS

**Zones
industrielles**

**Centre-ville
élargi**

**Entrepreneuriat
et innovation**

**Talent et qualité
de vie**

**Électrification
des transports**

Objectifs 2030

Pour mesurer l'atteinte des objectifs de sa stratégie de développement économique, la Ville de Saint-Jérôme se basera sur certains indicateurs, dont :

- **Population** : atteindre 100 000 habitants;
- Taux de la population de la **tranche des 25-44 ans** : augmenter de 2 %;
- Taux de **diplomation de la population active entre 25-64 ans** : égaliser la moyenne québécoise;
- **PIB par habitant de la région des Laurentides** : rejoindre le peloton des dix meilleures régions au Québec;
- Montant des **investissements privés** : rejoindre la moyenne québécoise;
- **Revenu médian des ménages** : rejoindre la moyenne québécoise;
- **IVE** : passer du 2^e au 1^{er} quintile;
- **Richesse foncière uniformisée** (RFU) : augmenter de 2,46 % (en dollars constants);
- Développement des **terrains industriels** :
 - Réserver de nouveaux terrains (600 000 m²/6 237 640 pi²);
 - Construire de nouveaux bâtiments (150 000 m²/1 590 598,44 pi²).

GRANDS CHANTIERS



Zones industrielles

En mai 2022, la Ville de Saint-Jérôme a défini de nouvelles priorités en matière de développement, en favorisant notamment le développement industriel. Les installations industrielles créent plus de richesse foncière pour la Ville, au bénéfice des Jérômiens et Jérômiennes et de l'ensemble de la région.

Saint-Jérôme doit devenir un centre industriel au même titre que ses chapitres commercial et culturel : un centre de production et de services d'excellence, un pôle où se regroupent des expertises pointues qui peuvent être utilisées dans plusieurs chaînes de valeur, tout en continuant de développer des services techniques regroupés au centre-ville. En ces temps de rareté de main-d'œuvre, il faut cependant que l'objectif de création d'emplois soit remplacé par un objectif de création de richesse qui, à son tour, conditionne l'attraction d'entreprises à forte valeur ajoutée, des entreprises actives dans plusieurs chaînes de valeur, des entreprises de deuxième et troisième transformation, en commerce B2B et des

entreprises technologiques surtout dans le domaine de l'électrification des transports. L'objectif étant d'attirer sur le territoire un bassin important de main-d'œuvre qualifiée.

Le taux de disponibilité d'espaces industriels est à son plus bas avec un taux de 0,2 % pour la Rive-Nord¹⁵, le taux d'équilibre étant de 4 %. Avec le développement de son QII de 3 millions de pieds carrés, la Ville de Saint-Jérôme détient un avantage concurrentiel certain pour accueillir de nouvelles entreprises de pointe sur son territoire.

En tant que capitale nationale de l'électrification des transports, Saint-Jérôme pourra, avec le QII, renforcer ses activités à plus forte valeur ajoutée en regroupant en un seul lieu les entreprises innovantes à la recherche d'un environnement qui favorise la collaboration et la synergie entre les entreprises et les établissements de recherche et d'enseignement.



Pour compléter sa stratégie, la Ville devra porter une attention plus particulière à ses zones industrielles existantes de façon à les moderniser et à améliorer leur environnement, tout en développant de nouvelles zones industrielles pour soutenir la croissance des entreprises sur son territoire et attirer de nouveaux investisseurs.

¹⁵ CBRE Recherche, T2 2022

Grandes orientations

1. Accroître la base industrielle afin d'augmenter la richesse collective

Défis

- Établir une stratégie de ciblage des entreprises;
- Accroître la richesse foncière uniformisée;
- Tenir compte de la rareté des terrains industriels.

Actions

- Concevoir une stratégie de développement innovant, transversal et intégré;
- Développer un cadre d'évaluation des projets industriels et cibler les mesures incitatives fiscales.

3. Développer le QII

Défis

- Attirer des entreprises innovantes;
- Développer un parc immobilier répondant à la demande en bâtiments standardisés pour le commerce B2B et pour les entreprises de deuxième et troisième transformation;
- Créer une identité industrielle forte, axée sur l'innovation et l'électrification des transports.

Actions

- Aménager et promouvoir le QII;
- Cibler le démarchage d'entreprises dans les créneaux d'innovation (électrification des transports, matériaux composites, technologies environnementales, aéronautique, sciences de la vie, technologies de l'information et de la communication (TIC), intelligence artificielle).

2. Développer et consolider les secteurs industriels existants

Défi

- Moderniser et requalifier les zones industrielles existantes.

Actions

- Diversifier et renouveler la structure économique en attirant de nouvelles entreprises;
- Améliorer le cadre visuel des secteurs industriels et susciter des investissements.

4. Planifier et développer de nouveaux sites industriels

Défis

- Cibler les possibilités d'acquisition de terrains vacants ou sous-utilisés;
- Répondre aux besoins de relocalisation des entreprises du territoire.

Actions

- Faciliter la viabilisation de nouveaux terrains industriels en partenariat avec les promoteurs immobiliers;
- Développer un plan d'acquisition de terrains aux fins industrielles.

Grandes orientations

1. Dynamiser le centre-ville en créant un milieu de vie stimulant

Défis

- Densifier le centre-ville;
- Rehausser la qualité des bâtiments en matière de design et de développement durable;
- Renforcer le statut de capitale régionale de Saint-Jérôme et de son centre-ville.

Actions

- Utiliser certaines aires de stationnement publiques comme levier de développement de projets résidentiels et commerciaux (densification);
- Faciliter la réalisation de projets sur des sites potentiels favorables au développement;
- Instaurer un nouveau standard de construction architecturale environnementale;
- Mettre en place des programmes de subvention pour la rénovation de bâtiments et la mise en valeur du patrimoine;
- Maximiser l'aire TOD (Transit oriented development) au pourtour de la gare intermodale.

2. Susciter un environnement vibrant et désirable

Défi

- Mettre en valeur les attraits existants du centre-ville.

Actions

- Développer le quartier des Arts et du Savoir;
- Exploiter la place des Festivités;
- Augmenter la fréquentation du jardin des Arts;
- Positionner Saint-Jérôme comme destination culturelle;
- Créer un point d'attrait majeur par la construction d'une bibliothèque centrale municipale.





3. Alimenter et diversifier l'activité commerciale

Défis

- Mettre en valeur le marché public;
- Augmenter l'achalandage dans les commerces du centre-ville;
- Déployer une stratégie en vue de développer et valoriser l'activité commerciale et de favoriser le développement et l'essor du commerce de proximité;
- Lutter contre les déserts alimentaires en assurant la présence de commerces qui offrent des aliments sains et abordables.

Actions

- Soutenir l'achat local;
- Repenser l'offre globale du marché public;
- Attirer de nouveaux commerces sur rue et soutenir le développement du commerce de proximité;
- Revitaliser les grands axes commerciaux.

4. Agir sur le quartier de la Santé et sur le secteur sud du centre-ville

Défis

- Définir Saint-Jérôme comme un incontournable pour les entreprises du domaine de la santé;
- Redorer l'image du secteur sud et y attirer des jeunes familles et de nouvelles entreprises;
- Susciter un engouement pour les investisseurs privés majeurs et créateurs d'emplois.

Actions

- Densifier les abords des axes principaux;
- Créer de nouveaux milieux de vie;
- Faciliter les mises en chantiers résidentiels par une nouvelle réglementation;
- Cibler les entreprises en biotechnologies ex. biomédicales et recherche.



5. Bonifier l'offre touristique et promouvoir Saint-Jérôme comme destination touristique

Défis

- Augmenter l'offre hôtelière sur le territoire;
- Attirer une nouvelle clientèle touristique, dont les touristes d'affaires.

Actions

- Cibler de grands joueurs de l'industrie hôtelière, incluant l'offre de salles et de congrès;
- Diversifier l'offre d'hébergement touristique;
- Promouvoir les grands attraits patrimoniaux de Saint-Jérôme;
- Diversifier et promouvoir l'offre d'activités touristiques et le tourisme d'affaires.

Entrepreneuriat et innovation

À la suite de l'adoption de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*, en avril 2015, les MRC se sont vues confier la responsabilité du développement local et régional ainsi que la gestion du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS).

Plus concrètement, cette loi vient octroyer aux pouvoirs locaux et régionaux la responsabilité de l'accompagnement et du financement des entreprises en démarrage et des PME en croissance sur leur territoire. Le développement de l'entrepreneuriat s'inscrit donc comme l'un des rares leviers d'intervention des villes en développement économique. Bien structuré, ce levier est un atout important pour la croissance et la dynamisation du tissu économique des villes.

Ce travail doit être effectué en collaboration avec les partenaires de l'écosystème entrepreneurial qui ont également un mandat de formation, d'accompagnement ou de financement auprès des entreprises locales. La combinaison de différents outils dans le cheminement d'un projet entrepreneurial est souvent la clé du succès dans sa réalisation et la pérennité de l'entreprise.

En collaboration avec ses partenaires, la Ville de Saint-Jérôme souhaite devenir une « ville d'affaires » reconnue pour son dynamisme entrepreneurial. Ceci implique la mise en place de parcours entrepreneuriaux pour les entreprises de son territoire, et d'outils financiers pertinents pour soutenir la réalisation de projets de démarrage d'entreprises jérômiennes en plus de la relance des fonds FLI et FLS (après deux ans d'absence) de concert avec la MRC.

Saint-Jérôme peut déjà se targuer d'avoir un écosystème entrepreneurial dynamique avec la présence notamment du Quartier général de l'audace du Cégep de Saint-Jérôme, du Centre

d'études professionnelles Saint-Jérôme, de l'École des entrepreneurs du Québec, de l'incubateur entrepreneurial de l'UQO – campus de Saint-Jérôme, de la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Jérôme métropolitain, du Fonds d'emprunt des Laurentides, de Connexion Laurentides, du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ), de l'Institut du véhicule innovant (IVI) et de l'organisme Économie sociale Laurentides.

Grandes orientations

1. Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire

Défis

- Optimiser et diversifier le tissu économique du territoire;
- Attirer des entreprises innovantes dans des secteurs émergents;
- Faire connaître les services de la Ville auprès des nouvelles clientèles.

Action

- Déployer une stratégie d'attraction d'entreprises en ciblant les créneaux porteurs.

2. Accompagner et financer les entreprises locales dans leur projet d'affaires

Défis

- Maximiser les chances de réussite des entrepreneurs et des entreprises;
- Soutenir les entreprises dans leur démarrage et leur développement;
- Créer des environnements collaboratifs pour soutenir les entreprises en démarrage.

Actions

- Développer un parcours entrepreneurial pour les entreprises en démarrage;
- Multiplier les collaborations avec le Quartier général de l'audace, le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme, l'École des entrepreneurs du Québec et l'incubateur entrepreneurial de l'UQO;
- Accompagner les entrepreneurs auprès des divers services d'accompagnement offerts;
- Développer des parcours entrepreneuriaux pour soutenir les entreprises dans leurs projets d'exportation, de virage technologique et de croissance;
- Bonifier l'offre de financement pour les PME innovantes, notamment par la mise en place d'un programme de subventions pour les jeunes entrepreneurs;
- Appuyer le développement d'espaces de travail partagé et/ou de recherche en innovation (Living Lab).

3. Appuyer le développement d'entreprises en économie sociale

Défis

- Aider le démarrage d'entreprises en économie sociale;
- Mettre l'économie sociale de l'avant et encourager le développement de ces entreprises.

Actions

- Mettre en place un programme de subventions pour les entreprises en économie sociale;
- Élaborer, en concertation avec les acteurs du milieu, une politique en économie sociale;
- Identifier les problématiques sociales et développer des parcours de solutions (Living Lab).

Talents et qualité de vie

Le portrait économique et sociodémographique de Saint-Jérôme présente plusieurs défis, notamment à l'égard de la qualité de vie, de la population vieillissante et de la scolarisation. Ces défis ont fortement contribué à définir les actions à poser par la Ville pour augmenter sa prospérité et sa qualité de vie.

La Ville devra travailler en collaboration avec les établissements d'enseignement afin de relever le défi de la pénurie de main-d'œuvre. Il faudra valoriser davantage le talent et la recherche, mais aussi promouvoir les établissements en place et y attirer de nouveaux étudiants et étudiantes. Une fois cette nouvelle main-d'œuvre formée et qualifiée, il sera primordial d'avoir un parc résidentiel diversifié pouvant l'accueillir et des emplois de qualité pour la retenir sur le territoire.

La présence de l'IVI et du CDCQ témoigne d'un écosystème innovant et s'inscrit dans une volonté d'aller plus loin dans le secteur du transport innovant. Les nombreux investissements dont jouissent les deux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) s'inscrivent dans une vision de développement. D'ailleurs, l'aide financière de 12,7 M\$¹⁶ octroyé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation au Cégep de Saint-Jérôme pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'IVI en est un bel exemple. Ce nouveau bâtiment se veut un espace d'innovation unique au Canada et permettra entre autres à l'IVI de réaliser simultanément trois projets destinés aux véhicules lourds.

Démocratiser le savoir restera aussi un important défi. Les municipalités ont la chance d'avoir comme levier leurs bibliothèques. Bien positionnées sur le territoire, elles permettent d'offrir de nouveaux lieux de découvertes, d'apprentissage dynamique et de socialisation. Ancrée au cœur du quartier des Arts et du Savoir, où se trouvent notamment le Théâtre Gilles-Vigneault, la Maison de la culture

Claude-Henri-Grignon, le Musée d'art contemporain des Laurentides, le Cégep de Saint-Jérôme et l'UQO, la future bibliothèque centrale compte intégrer un centre d'innovation sociale favorisant l'entrepreneuriat, offrir des espaces de formation aux nouvelles technologies et un espace de création numérique.

La Ville de Saint-Jérôme compte, par ailleurs, créer des milieux de vie intégrés et dynamiques où les résidents et résidentes pourront trouver tout le nécessaire dans le même périmètre. Un bel exemple de ce nouveau virage est le QII et ses abords. Dans ce secteur se retrouveront une école primaire, une école secondaire, une garderie, un parc résidentiel et des services de proximité, en plus d'un pôle d'emploi regroupant des entreprises innovantes, et ce, dans un territoire desservi par une piste cyclable. Les résidents et résidentes de ce secteur pourront donc y vivre et y travailler sans avoir à parcourir de longues distances.

De toute évidence, tous ne pourront pas bénéficier de tous les avantages de ce type de milieu de vie. Il est donc important d'améliorer la desserte en transport collectif et la mobilité durable. L'auto solo est un enjeu important sur le territoire. L'adoption de modes de transport alternatifs passe nécessairement par une meilleure desserte des secteurs d'emplois, des zones commerciales et du centre-ville et par l'apport de solutions concrètes permettant de rendre la mobilité durable attirante pour la population.

Afin de pouvoir assurer une hausse de sa prospérité économique, la Ville de Saint-Jérôme mettra en place de façon continue des actions concrètes pour relever les défis auxquels elle fait face.

¹⁶ aveq.ca/actualiteacutes/investissement-du-gouvernement-du-quebec-de-plus-de-12-m-pour-le-nouveau-batiment-de-livi

Grandes orientations

1. Attirer une main-d'œuvre qualifiée et valoriser le talent et la recherche

Défis

- Accroître la notoriété de la ville et développer l'attractivité résidentielle et économique du territoire;
- Promouvoir Saint-Jérôme comme un pôle de l'enseignement;
- Accroître le taux de diplomation de la population;
- Retenir les étudiants et les étudiantes sur le territoire.

Actions

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial;
- Soutenir le développement des établissements d'enseignement et de recherche dans leurs projets de croissance et de rayonnement;
- Mettre en place de nouvelles mesures d'accueil et de rétention des étudiants;
- Attirer et retenir des personnes immigrantes qualifiées étudiantes et professionnelles (ex. : salon de l'immigration).

2. Démocratiser l'accès au savoir

Défis

- Outiller la population dans son apprentissage tout au long de sa vie;
- Stimuler la créativité, l'innovation et le développement du savoir;
- Augmenter l'employabilité des citoyens en augmentant le niveau de littéracie.

Actions

- Se servir des bibliothèques municipales comme levier de développement;
- Planifier l'implantation d'un centre d'innovation sociale, misant notamment sur l'entrepreneuriat, dans la future bibliothèque centrale;
- Mettre en valeur des réussites jérômiennes liées au savoir et à l'entrepreneuriat.





3. Diversifier l'offre de logements

Défis

- Améliorer l'offre résidentielle, notamment celle qui est vieillissante;
- Contrer la pénurie de logements en offrant une gamme de logements adaptés à une plus grande variété de ménages.

Actions

- Planifier et encadrer une offre de logements pour les jeunes familles, les étudiants et les jeunes professionnels dans les nouveaux quartiers;
- Développer l'offre de logements sociaux et abordables;
- Renforcer la mixité sociale et la cohabitation.

4. Améliorer la mobilité et les déplacements actifs

Défis

- Mieux gérer la circulation automobile dans le centre-ville en favorisant d'autres moyens de transport;
- Améliorer la desserte en transport collectif dans les zones d'emplois.

Actions

- Consolider la mise en place de parcours urbains favorisant la piétonnisation, l'usage des vélos et l'autopartage;
- Mettre en œuvre un plan de stationnement intégré;
- Adopter un plan de mobilité durable;
- Adapter le transport collectif pour répondre aux besoins des entreprises;
- Créer des parcours urbains entre différents lieux d'intérêts, dont le quartier des Sports, les bibliothèques, le quartier 50, le parc naturel du Lac-Jérôme, etc.



5. Créer des milieux de vie intégrés

Défi

- Assurer une mixité des fonctions urbaines afin de créer de nouveaux secteurs attractifs et harmonieux.

Actions

- Planifier le développement de nouveaux secteurs de manière à intégrer des commerces de proximité, des services essentiels, des entreprises, des écoles et des garderies/CPE;
- Diversifier l'offre alimentaire, notamment autour du Kilomètre zéro et du quartier des Sports.

Électrification des transports

Déclarée comme capitale nationale de l'électrification des transports en novembre 2021, Saint-Jérôme est une figure de proue dans ce secteur depuis bien longtemps.

En effet, déjà en 1996 lors de sa création, le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ) associait Saint-Jérôme au titre de ville laboratoire. Depuis cette période, la Ville a contribué à plusieurs projets pilotes d'évaluations de véhicules électriques.

Puis en 2001, la collaboration entre le CEVEQ, le Cégep de Saint-Jérôme, la Ville de Saint-Jérôme et le gouvernement du Québec a permis la création du Centre collégial de transfert technologique (CCTT), appelé l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ). Une multitude de partenariats découlèrent de cette initiative, dont un partenariat majeur avec la France, avec le Forum international sur la mobilité urbaine et le transport avancé (MUTA). Aujourd'hui, le CCTT/ITAQ porte le nom d'Institut du véhicule innovant (IVI) et son rayonnement se fait ressentir à travers le monde.

Saint-Jérôme a la chance d'avoir sur son territoire plusieurs entreprises pionnières dans ce domaine. Et au cours des prochaines années, de plus en plus d'efforts seront déployés pour consolider le secteur de l'électrification des transports.

La région des Laurentides a une longue tradition de conception, de développement et d'assemblage de véhicules. Avec le virage de l'électrification des transports, les intervenants régionaux travaillent à établir une vision intégrée du développement du territoire par la création d'une zone d'innovation. Cette dernière regroupera des acteurs de la recherche, de l'industrie, de l'enseignement et de l'entrepreneuriat afin de favoriser la collaboration et l'innovation dans un secteur déterminé. La Ville de Saint-Jérôme participe activement à cette démarche et le projet sera déposé

sous peu au gouvernement du Québec.

Afin d'accueillir de futures entreprises du secteur de l'électrification des transports, la Ville de Saint-Jérôme veut développer un nouveau parc industriel de près de trois millions de pieds carrés, le QII, qui sera voué à l'accueil d'entreprises novatrices, notamment celles du secteur des véhicules innovants.

Que ce soit par le démarchage de nouvelles entreprises, par la consolidation des liens entre les grands joueurs et l'offre de formation, par l'accompagnement des entreprises innovantes ou encore directement par le biais d'investissements au sein de ses propres installations, la Ville de Saint-Jérôme compte bien faire rayonner et perdurer son statut de capitale nationale de l'électrification des transports.

Grandes orientations

1. Mettre en place un projet de zone d'innovation vouée aux véhicules innovants en collaboration avec les partenaires

Défi

- Mettre en place les conditions nécessaires pour le développement de la zone d'innovation.

Action

- Dépôt d'un projet de zone d'innovation vouée aux véhicules innovants auprès du gouvernement du Québec en collaboration avec le Comité de la MRC.

2. Développer et consolider le réseau d'entreprises en électrification des transports et mobilité intelligente

Défis

- Rester à l'affût des dernières technologies, des nouvelles tendances et des nouveaux programmes et occasions d'affaires;
- Attirer des entreprises innovantes et spécialisées en électrification des transports;
- Appuyer les nouvelles entreprises dans leur démarrage et leur expansion.

Actions

- Mettre en place une veille stratégique;
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de démarchage;
- Soutenir le développement de condominiums industriels voués majoritairement aux démarrages d'entreprises innovantes;
- Créer un espace de recherche en innovation (Living Lab) destiné aux entreprises de ce secteur en collaboration avec les partenaires.

3. Réunir une masse critique de talents

Défis

- Soutenir les entreprises du domaine de l'électrification des transports dans la formation et le recrutement de main-d'œuvre qualifiée;
- Faire rayonner Saint-Jérôme à l'étranger comme capitale de l'électrification des transports;
- Créer et consolider un réseau permettant le regroupement des établissements du savoir et des étudiants;
- Encourager l'émergence de projets créatifs et innovants.

Actions

- Développer de nouveaux programmes de formation en lien avec le besoin des entreprises;
- Poursuivre les efforts d'arrimage entre l'offre de formation et le besoin des entreprises;
- Promouvoir les établissements d'enseignement et les centres de transferts technologiques sur le territoire de Saint-Jérôme et soutenir leurs efforts de rayonnement à l'étranger;
- Pérenniser la présence de l'IVI et du CDCQ par la création d'un campus techno branché.



4. Renforcer le statut de Saint-Jérôme comme ville laboratoire

Défi

- Faciliter le montage de projets pilotes et leur réalisation.

Actions

- Multiplier les projets innovants avec l'IVI et le CDCQ;
- Positionner la région au sein de l'écosystème de la mobilité électrique et intelligente au Québec, au Canada et à l'international par la promotion de ses actifs.

5. Accélérer la transition de la ville en électrification des transports

Défis

- Augmenter le pourcentage de véhicules électriques utilisés par la Ville;
- Augmenter le nombre de bornes de recharge sur le territoire;
- Encourager la diversité en matière de véhicules électriques;
- Diminuer le nombre de véhicules à essence circulant sur le territoire;
- Diversifier l'offre de transport collectif et présenter une offre intégrée (guichet unique).

Actions

- Se doter d'un plan de conversion pour la flotte de véhicules municipaux;
- Consolider les réseaux de bornes de recharge (publics et privés) pour accompagner la conversion du parc automobile des citoyens et des entreprises;
- Inclure des normes d'application (bornes de recharge privées) à la planification urbaine et la réglementation municipale;
- Installer des bornes de recharge sur le réseau cyclable;
- Électrifier le transport en commun et le train de banlieue;
- Mettre en place un réseau intégré, avec ses infrastructures, incluant entre autres une flotte de véhicules électriques en libre-service, des vélos partage, etc.

Collaborateurs

La stratégie de développement économique de la Ville de Saint-Jérôme se veut ambitieuse et il serait impossible de la réaliser sans l'aide et l'appui de ses différents collaborateurs.

Tous ensemble, projetons-nous dans le Saint-Jérôme de demain, plus prospère et plus dynamique. Une ville où la qualité de vie sera supérieure et où le talent, l'innovation et l'entrepreneuriat seront à l'honneur.

Merci à tous ceux qui nous aideront à relever ce défi !

- Association des Marchés publics du Québec
- Banque de développement du Canada (BDC)
- Cégep de Saint-Jérôme
- Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)
- Centre d'étude professionnel de Saint-Jérôme (CEP)
- Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS)
- Connexion Laurentides
- Développement économique du Canada (DEC)
- École des entrepreneurs du Québec (EEQ)
- Économie sociale Laurentides
- Fonds de solidarité FTQ – Fonds locaux de solidarité
- Fonds d'emprunt des Laurentides
- Hôpital régional de Saint-Jérôme
- Hydro-Québec
- Institut du véhicule innovant (IVI)
- Institutions financières
- Investissement Québec
- La Chambre de commerce et d'industrie Saint-Jérôme métropolitain
- Les commerçants de Saint-Jérôme
- Les entreprises de Saint-Jérôme
- Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)
- MRC de La Rivière-du-Nord
- Musée d'art contemporain des Laurentides
- Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme
- Pôle de compétitivité français en électrification des transports
- Promoteurs immobiliers
- Propulsion Québec
- Quartier général de l'audace – Cégep de Saint-Jérôme
- Réseau de transport métropolitain (EXO)
- Service Québec
- Société d'aide au développement des collectivités des Laurentides (SADC)
- Théâtre Gilles-Vigneault
- Tourisme Laurentides
- Université du Québec en Outaouais, campus Saint-Jérôme (UQO)
- Ville de La Rochelle, France



Centrale des affaires

450 569-6000
affaires@vsj.ca

